



Meudon le 6 octobre 2020

Chers adhérents,

Du nouveau sur les herbiers, faucardage autorisé !

Nous vous parlions depuis quelques temps du chaulage des étangs, ceci dans le but de traiter le problème des herbiers. Cette solution, nous ne l'avons pas inventée, elle nous a été conseillée par la pisciculture Vasseur. Elle est d'ailleurs mise en œuvre dans les étangs d'autres associations, elle l'a même été du temps où Monsieur Maurice Van Denbosch présidait l'Association "la Touche", ancêtre de Vélizy-Pêche.

A l'heure où l'écologie prend une place plus importante, l'ONF ne nous a pas accordé l'autorisation de chauler les étangs d'Ursine et des Écrevisses. Les ressources halieutiques devant être préservées au maximum, déverser dans l'eau des produits qui vont influencer de quelque manière que ce soit sur la vie présente dans ces lieux n'est pas envisageable. C'est quelque chose que nous pouvons entendre sans problème bien sûr !

A la place, l'ONF nous préconise une solution mécanique, ce qui vu l'ampleur des herbiers ne peut que se résumer à un faucardage. Après avoir envoyé un [courrier](#) en ce sens à notre correspondant à l'ONF, Monsieur Francois Blondel, celui-ci nous a répondu : nous avons notre accord de principe écrit !

En parallèle, nous avons envoyé [un courrier aux mairies de Chaville et Vélizy](#) leur demandant de nous aider financièrement : pas de réponse...

- les associations Vélizy Villacoublay Plongée et Ursine Nature, avec qui nous avons cru avoir une relation positive lors de la journée plongée à l'étang d'Ursine, nous ont proposé de relayer notre message auprès de ces mairies : plus de contact, nous ne savons même pas si cela a été fait ??
- Nous avons demandé aux adhérents de 2020, par le biais de plusieurs canaux (Facebook, newsletter sur le site, courrier postal), de reprendre leur permis avant fin septembre pour préparer le budget et tenter de financer ce faucardage par nos propres moyens : seuls quelques-uns ont répondu présent.

La tendance reste positive. Nous avons l'autorisation de faucarder, et Monsieur Pierre Zwyygart, gérant du restaurant La Pergola, nous offre son aide pour financer une partie de l'opération. A nous, membres de l'Association Vélizy-Pêche, d'assumer le reste !

C'est pourquoi, **RAPIDEMENT**, d'ici le 31 octobre, il est nécessaire que vous repreniez votre permis. Il faut bien avoir à l'idée aussi que nous aurons très certainement besoin de volontaires le jour même, entre autres pour l'évacuation des herbiers en forêt. Dans l'attente de vous lire ...

Benoit Marque

Vice-Président de Vélizy-Pêche